

<https://ricochets.cc/journaliste-Taha-Bouhafs-au-coeur-nouveau-scandale-d-Etat-Elysee-Macron-GSPR-entrave-liberte-d-information.html>



Scandale d'Etat : le journaliste Taha Bouhafs et son avocat dénoncent l'entrave à la liberté d'information par l'Elysée et le



GSPR Date de mise en ligne : dimanche 19 janvier 2020

- Les Articles -

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Déclarations de Taha Bouhafs et de son avocat Arié Alimi : un nouveau scandale d'Etat ! - Entrave à la liberté d'information par l'Elysée et le GSPR

Samedi 18 janvier, après 24h de garde à vue et une audience au tribunal de Paris situé à Clichy, Taha Bouhafs est sorti libre et sans mise en examen vers 23h.

Sur le parvis du tribunal, Taha Bouhafs et son avocat Arié Alimi ont fait une déclaration et une interview devant les personnes et médias présents. Des correspondants du média drômois RICOCHETS étaient présents sur place, voici la vidéo complète :

Lecture

[Taha-Bouhafs à sa sortie du tribunal le 18 janvier 2020 : scandale d'Etat, entrave à la liberté d'information !](https://www.youtube.com/channel/UCIBRNHR7KAYAR2BgIujGHcA) par [Média Ricochets Drôme-Â] <https://www.youtube.com/channel/UCIBRNHR7KAYAR2BgIujGHcA>
https://youtu.be/_KIOVbFXWFk

► Voir aussi sur *Là-Bas si j'y suis* : [TAHA LIBRE ! Mais l'enquête se poursuit...](#)

► **Extraits de la déclaration de Taha Bouhafs, en substance :**

« C'est mon deuxième téléphone sous scellé, je venais de l'acheter celui-là. Aujourd'hui j'ai deux téléphones dans les placards de la justice actuellement. J'ai encore mon outil de travail qui a été réquisitionné, placé sous scellés, dedans j'ai des images assez impressionnantes de l'exfiltration du président de la République. »

"Je pense que avec tout le passif qui y a, notamment avec l'affaire Benalla qui est un incident majeur du quinquennat Macron, aujourd'hui on veut me punir de ça, me punir d'être là le 1er mai à la place de la Contrescarpe, me punir d'être là le 17 janvier au théâtre, on veut en fait que je ne revienne plus, on prend mes outils de travail, on veut me faire mettre en examen.
Faut savoir que le parquet demandait ma mise en examen, c'est à dire Belloubet."

« L'instruction a été ouverte pour qu'on puisse garder le téléphone en fait, y a aussi une tentative d'instrumentalisation de la justice et de la juge d'instruction, et je la remercie de ne pas m'avoir mis en examen, elle a estimé qu'il n'y avait aucun élément... »

« En tout cas ce qui est sûr c'est qu'il est de plus en difficile de faire ce boulot. »



Paris 18 janvier 2020 : Taha Bouhafs à sa sortie d'audience au tribunal de Paris

► **Extraits de la déclaration de l'avocat de Taha Bouhafs, Maître Arié Alimi :**

"On peut dire clairement que le GSPR (Groupe de sécurité de la présidence de la République) a menti, on peut également dire que l'Elysée, dans son communiqué de presse par la suite adressé au Monde, a également menti en conséquence de cause.

Donc c'est un désaveu cinglant à la fois pour l'Elysée et pour le Parquet. Aujourd'hui Taha Bouhafs n'est pas mis en examen, il a le statut de témoin assisté, il va pouvoir avoir accès au dossier, et faire des demandes d'actes pour déterminer comment on a pu en arriver là. C'est une procédure spéciale qui lui a été appliquée."

"On a mis un journaliste (en cause) (...), parce qu'il était journaliste, et parce qu'il a informé, donc c'est le droit d'information qui a été entravé par la justice de manière assez inédite.

Donc il faut comprendre qu'aujourd'hui le Parquet voulait signifier à TOUS les journalistes que s'ils informaient il y avait un risque qu'ils aillent en prison.

C'est une dénonciation calomnieuse du GSPR."

"Nous allons déposer plainte pour faux et usage de faux par personne dépositaire de l'autorité publique. Nous allons déposer plainte pour violation de liberté individuelle."

« Dès lors qu'il y a un désaveu cinglant et qu'il y a un mensonge de la garde d'Emmanuel Macron et de l'Elysée on peut d'ors et déjà parler d'une affaire d'Etat. »

« Je rappelle que les propos haineux qui ont été adressés à Taha Bouhafs feront tous l'objet de poursuites pénales. »

Question d'un rédacteur de Ricochets : est-ce qu'il y a encore une démocratie quand l'Elysée manipule et ment de cette façon ?

« Je vous laisse l'apprécier vous même »

- Voir aussi : [Pour Arié Alimi, on peut parler en France d'une « démocratie autoritaire »](#)



Scandale d'Etat : Taha Bouhafs et son avocat dénoncent l'entrave à la liberté d'information par l'Elysée et le GSPR "il faut comprendre qu'aujourd'hui le Parquet voulait signifier à TOUS les journalistes que s'ils informaient il y avait un risque qu'ils aillent en prison"

- Taha Bouhafs déclare ensuite le 21 janvier :

« Dans ce téléphone, assure-t-il à "Quotidien", il y a une vidéo terrible. On voit un président de la République ainsi que la première dame prendre leurs jambes à leur cou. Ils courent. Ils fuient des gens qui sont rentrés dans le théâtre et qui viennent leur demander des comptes. Cette image, elle est terrible. Elle est dans ce téléphone et j'ai peur que cette vidéo disparaisse. »

Légitimité politique : la "démocratie" représentative remise en question sur le fond

Comme d'habitude, des politiciens de tout bord, soucieux de leurs places, s'indignent de l'intrusion au théâtre où se trouvait Macron, en répétant les mêmes arguments fallacieux, [cités par Le Monde](#) :

« Il y a un principe clair en démocratie : ce n'est pas la force qui fait la loi, mais les électeurs qui décident de manière libre et souveraine. Personne ne devrait accepter que l'on s'en prenne à des élus parce qu'ils sont élus. Ces images sont profondément choquantes », a estimé la porte-parole de La République en marche (LRM), Aurore Bergé.

« On a l'impression que le mouvement contre les retraites prend une forme de contestation, comme on l'a connue il y a un an, lors du mouvement des "gilets jaunes". A l'époque, on s'est tous demandé si on allait basculer du mauvais côté. Et on y est à nouveau. C'est vraiment inquiétant pour le pays », estime un pilier de la majorité. « Si on ne respecte plus rien, Si on ne respecte plus la fonction du président de la République et nos institutions. Et si seule la force physique compte... », se désole à son tour un député LRM, en ne cachant pas son « inquiétude ».

En revanche, ces politiciens s'indignent beaucoup moins, voire approuvent, les brutalités policières variées qui s'abattent partout.

L'élection et l'existence de droits et de libertés ne suffisent pas à valider l'existence d'une démocratie réelle.

Ainsi, de plus en plus de personnes se rendent enfin compte que **l'actuel système représentatif n'est que très peu démocratique**, qu'il empêche même la démocratie de s'épanouir, qu'il entrave le droit légitime du peuple à gouverner par lui-même et pour lui-même.

Cette nouvelle attaque irrespectueuse contre la liberté des journalistes par l'Elysée en apporte une preuve supplémentaire.

L'élection d'élus, l'existence de droits et de libertés (rognés de plus en plus) ne suffisent pas à valider l'existence d'une démocratie réelle.

Les atteintes portées chaque semaine au peuple, aux biens communs et aux libertés publiques par le régime macroniste, ses médias, ses lois et ses polices barbares, achèvent de démontrer qu'on subit un régime autoritaire, une démocratie, qui s'enfoncé à présent sous le règne du Roy Macron vers une forme de dictature 2.0.

Un régime qui ne se maintient plus que par la force physique, la terreur, les mensonges et les manipulations n'a de toute façon plus aucune légitimité.

N'en déplaise aux tyrans et oligarques de toute obédience, quand il n'y a pas de démocratie réelle et que le peuple est piétiné brutalement par les oligarchies, la population a toute légitimité à se révolter, à renverser le régime et à enfreindre certaines règles si nécessaire pour y parvenir.

Sans démocratie réelle, la fonction d'élus n'a aucun respect spécifique à faire valoir et l'oligarchie mérite au contraire le dégoût profond et l'opprobre.

Quand la macronie tente de réinstaurer le crime de lèse-majesté : ce qui s'est passé le vendredi 17 Janvier 2020

Le président Macron décide de se rendre au théâtre 'les Bouffes du Nord' dans un quartier populaire de Paris. Nous sommes alors au 44e jour de grève. Et à la veille de l'épisode 62 des Gilets Jaunes. 3 rangs derrière lui : Taha Bouhafs, journaliste de 22 ans, travaillant pour 'Là bas si j'y suis'.

Le journaliste tweet sur la présence du président et sur ce qui semble se préparer dans le quartier au vu des informations qu'il a reçu par les réseaux. Le tweet est informatif, et n'a rien d'exceptionnel en soit. En effet, en 2017, un journaliste avait déjà signalé la présence du président Macron lors d'un concert, et même chose pour François Hollande il y a quelques années.

De plus on nous a confirmé devant le tribunal que l'information avait déjà circulé quelques minutes auparavant, provenant d'autres sources. Mais ces autres sources elles, et toute la question est là, n'ont pas le passif que Taha Bouhafs a avec l'Elysée.

Le président et sa femme sont alors isolés par leur garde rapprochée (GSPR) dans une pièce à côté de la salle de représentation

Un peu plus tard, un bruit est entendu en provenance du hall du théâtre suivi de chants bien connus des Gilets Jaunes. Le président et sa femme sont alors isolés par leur garde rapprochée (GSPR) dans une pièce à côté de la salle de représentation, le temps d'évacuer du hall les manifestants venus lui faire entendre leur mécontentement.

Taha Bouhafs, alors debout dans le hall pour filmer ce qui se déroulait, a été contrôlé alors qu'il s'apprêtait à retourner dans la salle pour assister à la fin de la représentation. Il a alors été rapidement mis de côté par le GSPR qui l'avait déjà reconnu alors qu'il était dans la salle, son téléphone a été saisi par un des membres de cette garde rapproché (qui ne sont pas des policiers), et à partir de là il a été conduit en GAV.

Lecture

[Retraite : Emmanuel Macron exfiltré d'un théâtre 17 janvier 2020, Théâtre des Bouffes du Nord, Paris](https://www.youtube.com/channel/UCHjC3WOBMI9QVVSEBtlkWA) par [CLPRESS -Â»<https://www.youtube.com/channel/UCHjC3WOBMI9QVVSEBtlkWA>]

<https://www.youtube.com/watch?v=5Bndovid-aE>

Où l'on voit que la justice peut parfois être incroyablement rapide

Le parquet, donc Belloubet, demande la mise en examen de Taha

Alors en garde en vue depuis presque 24 heures, et après avoir été plusieurs fois changé de commissariat et de cellule, il est déféré au tribunal pour une audience.

Ce samedi 18 janvier 2020 soir donc, des magistrats sont exceptionnellement rappelés au tribunal dans le but de le mettre en examen, sur la demande du parquet, donc de la ministre Belloubet.

Heureusement, **devant le vide du dossier, Taha Bouhafs est ressorti libre** avec la qualité de témoin assisté (entre la mise en examen et le témoin simple). **Une information judiciaire a été ouverte pour « participation à un groupement formé en vue de commettre des violences ou des dégradations » et « organisation d'une manifestation non-déclarée », qui a permis de saisir le téléphone du journaliste.**

Ce qui conduit le journaliste à dire "Oui je pense être victime aujourd'hui d'une tentative d'instrumentalisation de la justice à des fins politiques".

Il semble évident que la Macronie voulait punir ce journaliste de faire son travail d'information, et surtout de l'avoir un peu trop bien fait concernant un proche du Président Macron : Benalla.



Taha Bouhafs - Maître Arié Alimi - 18 Janvier 2020

Benalla, nous on t'oublie pas

Quelques minutes avant la sortie du tribunal de Taha Bouhafs, des personnes rassemblées pour le soutenir ont entonné une petite chanson sur l'air de « On est là ». Voici les paroles de cette petite ritournelle :

Benalla Benalla
Oui mais nous on t'oublie pas O Benalla
Tu iras pas en prison car t'es le pote à Macron
Oui mais nous on t'oublie pas O Benalla

l'affaire Benalla est la raison pour laquelle le journaliste Taha Bouhafs est dans le colimateur du pouvoir

► [Vidéo de l'ambiance lors de la sortie de Taha Bouhafs](#)

Cette chanson était fort à propos si l'on considère que l'affaire Benalla est la raison pour laquelle le

journaliste est dans le colimateur du pouvoir.

En effet, Taha Bouhafs est à l'origine de la vidéo qui a fait vaciller l'Elysée, « un incident majeur du quinquennat Macron » d'après le journaliste.



Paris 18 janvier 2020 : soutiens de Taha Bouhafs présents devant le tribunal de Paris

Ricochets était ce 18 janvier là où l'histoire s'écrit !

C'est suffisamment exceptionnel pour qu'on le souligne !

Après la grande manifestation GJ de ce samedi 18 janvier à Paris, où nous sommes quelques drômois à nous être rendus, nous sommes allés au rassemblement de soutien à Taha Bouhafs devant le tribunal à 21h ce samedi 18 Janvier 2020. Parmi nous des rédacteurs réguliers de Ricochets.

Un froid polaire. Une soixantaine de personnes réunies et encadrées par un inutile (si ce n'est pour le symbole) cordon de policiers. **Rassemblement calme où les gens semblaient se connaître, à l'image des rassemblement de soutien que nous organisons nous aussi devant les commissariats ou le tribunal de la Drôme pour nos camarades réprimé.** Quelques figures connues, qu'en bon provinciaux nous sommes heureux de voir ailleurs que sur nos écrans : Youcef Brakni (1), Olivier Besancenot (NPA) ou Eric Coquerel (député France Insoumise).

Certains syndiqués et militants interrogés semblent fortement douter que la France soit encore une démocratie...

La veille, vendredi soir 17 Janvier, alors que nous embarquons tous ensemble pour nous rendre à Paris à l'appel du rassemblement 'toute la France à Paris' des GJ, nous recevons l'information des petits ennuis de Macron au Bouffes du Nord.

Déjà fort enthousiastes de monter à Paris, la nouvelle qui tombe sur les réseaux de la 'fuite' du président, ce message d'un ami GJ qui nous écrit 'qu'ils ont fait peur au roi', contribue à augmenter encore notre excitation. Et déjà dans notre voiture, il y a de la révolution dans l'air.

L'affaire Benalla a pour moi été l'un des éléments déclencheurs des Gilets Jaunes

Un peu après nous apprenons la GAV de Taha Bouhafs, l'occasion de discuter entre nous de qui il est, car nous ne l'assimilons pas tous à l'affaire Benalla.

Passons sur la journée du samedi qui fera l'objet d'un autre article et qui fut intense.

Lorsque nous arrivons au rassemblement à 21h ce soir là, et dès les premiers mots de Taha Bouhafs à sa sortie, **nous avons l'impression d'assister au début d'une nouvelle affaire d'état. L'affaire Benalla, à laquelle le nom de Taha Bouhafs est si lié, a pour moi été l'un des éléments déclencheurs quelques mois plus tard des Gilets Jaunes.** Pas tant par les faits commis, que par la désinvolture avec laquelle le président l'a traité, et par l'impunité

qui s'en est suivie.

Ainsi ce soir là, devant le tribunal, il nous semble assister à la pose d'une nouvelle pierre à l'édifice de notre révolution pour la justice sociale, écologique, fiscale, et pour la démocratie réelle.

► Quelques liens vers des images de la soirée :

- [Lien vers CL press](#) :
- <https://twitter.com/LaMeutePhoto/status/1218278571858415616>
- [Théâtre les Bouffes du Nord : sortie du président Macron sous les huées](#)

Post-scriptum :

► [Là bas si j'y suis](#)

(1) [Youcef Brakni : Emission 'pas de quartier' de QG TV](#)